

La paternité en contexte migratoire : étude comparative de l'expérience d'engagement paternel et de la construction de l'identité paternelle d'immigrants magrébins de première et de deuxième génération.

Christine Gervais

*M. Sc. N., candidate au doctorat en psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières. Ses champs d'intérêt se situent en périnatalité et santé familiale.
christine.gervais@uqtr.ca*

Francine de Montigny, Ph. D.

Professeure en sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais, Québec, Canada. Boursière du Fonds de la recherche en santé du Québec en santé familiale lors de la naissance et le décès d'un enfant.

Salima Azaroual

Maîtrise en psychologie, Université libre de Belgique. Ses champs d'intérêt touchent la question des pères/des mères issus de la première et de la deuxième génération et les interactions précoces.

Anne Courtois

Professeure en psychologie, développement et famille, Université libre de Belgique. Ses champs d'expertise portent sur les nouvelles familles (recomposée, homoparentale, monoparentale, adoptantes) et leur impact sur le développement de l'enfant (d'âge préscolaire, d'âge primaire et adolescent)

Résumé

Pendant la transition à la parentalité, les pères sont confrontés à deux principaux défis, soit le développement de leur identité paternelle et de leur engagement paternel. Pour les pères immigrants, des défis particuliers s'ajoutent en termes de construction de leur identité paternelle, que l'on connaît encore peu. Objectif. Cette comparaison des résultats de deux études qualitatives a pour objectif de décrire l'engagement paternel et le processus de construction de l'identité paternelle de pères originaires du Maghreb. Méthodologie. Les données ont été recueillies lors d'entrevues semi-dirigées auprès de six pères maghrébins de première génération immigrés au Québec et six pères maghrébins de deuxième génération résidant en Belgique. Résultats. Les pères des deux groupes s'impliquent auprès de leur enfant et partagent des facteurs facilitants ou faisant obstacle à la construction de leur identité paternelle. Des recommandations pour la pratique clinique, pour la formation et pour la recherche sont formulées.

Mots clés : *identité paternelle, paternité, immigration, Maghrébin, recherche qualitative.*

Abstract

During the transitional period preceding parenthood, fathers have to face up to two main challenges: the development of their paternal identity, and their commitment to fatherhood. When it comes to immigrant fathers, there are added and specific, though still little known, challenges as regards the construction of their paternal identities. Objective: This comparison of the results of two qualitative studies is intended to describe the paternal commitment and the process of constructing a paternal identity, as experienced by fathers of North-African origin. Methodology: The data was gathered in the course of semi-structured interviews with six first-generation North-African fathers, immigrants to Quebec, and six second-generation North-African fathers resident in Belgium. Results: The fathers from both groups are involved with their children and have in common factors that facilitate or obstruct the construction of their paternal identities. Recommendations are made with regard to clinical practice, training and research.

1. Introduction

De nombreux auteurs occidentaux constatent que dans les sociétés contemporaines, les soins et les services de santé entourant la grossesse et la naissance sont dirigés prioritairement vers la femme et ensuite vers le nouveau-né, les pères étant souvent laissés à l'écart (de Montigny et Lacharité, 2002; Deave et Johnson, 2008; Goodman, 2005; Ménard, 1999; Premberg, Hellström, et Berg, 2008; Zwelling et Phillips, 2001). Pourtant, la transition à la parentalité comporte autant de défis pour les pères que pour les mères. Deux défis principaux auxquels sont confrontés les pères portent sur le développement de l'identité paternelle et l'engagement paternel (de Montigny et Lacharité, 2004; Dubeau, 2002). Ces concepts sont interreliés, puisque l'engagement du père auprès de son enfant est tributaire de son identité paternelle, c'est-à-dire de l'importance qu'il accorde à son rôle paternel (McBride *et al.*, 2005). La transition à la paternité est particulièrement complexe pour les pères immigrants, car ceux-ci vivent simultanément deux transitions, soit celle de la parentalité et celle de l'immigration. En effet, le développement de leur identité de père se fait en l'absence de leur réseau social et sans modèle de rôle (Dyke et Saucier, 2000). Bien que les bienfaits de l'engagement paternel et de la présence du père auprès des enfants soient abondamment documentés (Allen et Daly, 2005), à ce jour, peu d'études ont porté sur le développement de l'identité paternelle et sur l'engagement paternel des pères immigrants de première ou de deuxième génération. L'étude de Shimoni, Este et Clark (2003) a révélé que les pères immigrants conçoivent leur paternité d'abord comme un engagement et une responsabilité, soit celle de subvenir aux besoins des enfants, de servir de modèle de rôle, de guider et d'éduquer les enfants ainsi que de les préparer pour le futur. Ce texte s'inscrit en continuité avec cet angle d'études en examinant l'engagement paternel et le développement de l'identité paternelle de pères maghrébins résidant dans deux pays francophones, soit le Québec et la Belgique.

2. Recension des écrits

Trois éléments seront abordés dans la revue des écrits, soit l'identité paternelle, l'engagement paternel et la paternité en contexte d'immigration.

2.1. L'identité paternelle

L'identité paternelle se construit en fonction de la conception qu'ont les pères de leur rôle paternel (McBride *et al.*, 2005). Selon Le Camus (2005), l'identité paternelle comprend trois dimensions du rôle du père, soit la présence en termes d'investissement et de stabilité, l'implication directe auprès de l'enfant et la différenciation sexuelle de son rôle par rapport à celui de la mère. Ce sont ces trois caractéristiques qui permettent à l'enfant, grâce à cette identité singulière du père, d'accéder à la socialisation, à l'autonomisation et à la sexuation (Le Camus, 1995).

La construction de l'identité paternelle est un processus qui commence bien avant la naissance de l'enfant (Trupin, 2007). La participation à la grossesse est une étape importante du développement de l'identité paternelle pendant laquelle se manifestent les émotions liées au devenir père (De Ridder, Ceroux et Bigot, 2004). La gestion par l'homme de la transition vers la paternité, durant la grossesse, la naissance et les premiers moments de vie de l'enfant, est déterminante dans cette construction paternelle (White, Wilson, Elander et Persson, 1999). La construction de cette identité paternelle implique souvent des réaménagements du point de vue psychique et de la relation de couple (D'Allones, 1991; Vasconcellos, 2003). La construction de cette identité est facilitée si elle peut s'appuyer sur des identités sociale, professionnelle et personnelle solides, structurées et stables (Sellenet, 2007).

L'identité paternelle est influencée par des aspects individuels et environnementaux tels que la relation à son propre père durant l'enfance, la qualité de la relation conjugale et certaines caractéristiques psychologiques du père (Dubeau, 2002). Pour construire leur identité paternelle, les pères cherchent à reproduire, à rejeter ou à adapter le schéma paternel de leur propre père (De Ridder *et al.*, 2004). L'identité paternelle est aussi soumise à des influences sociales et culturelles. Une étude menée auprès de jeunes pères d'origine grecque a mis en évidence un processus de démantèlement et de restructuration de leur identité masculine qui aboutit à la création d'un espace conjugal et parental lorsqu'ils prennent une distance avec leur famille d'origine (Naziri et Coster, 2004). Le développement de l'identité paternelle est donc un processus de négociation : négociation face à son histoire personnelle et aux normes culturelles qui entourent le père, négociation avec sa famille d'origine, avec ses amis et avec son milieu professionnel et enfin, négociation avec sa conjointe pour avoir une place au sein du couple parental et auprès de l'enfant. Finalement, l'identité paternelle, soit la conception qu'a un père de son rôle parental et l'importance qu'il lui accorde, se concrétise par son engagement auprès de son enfant (McBride *et al.*, 2005).

2.2. L'engagement paternel

L'engagement paternel comporte, selon Lamb (2004), quatre dimensions. Il s'agit de l'interaction directe du père avec son enfant (jeux, soins, sorties), de l'accessibilité du père (être disponible et présent pour l'enfant sans nécessairement être en interaction avec celui-ci), de la planification de la vie quotidienne de l'enfant (ex. : appeler la gardienne) et de la capacité d'évocation (l'enfant prend une grande place dans l'esprit du père même quand il n'est pas en sa présence). L'engagement paternel contribue à la santé familiale (Dubeau, Coutu et Lavigreur, 2007; Dubeau, Devault et Paquette, 2009). Les écrits scientifiques démontrent sans l'ombre d'un doute que les pères qui s'engagent activement, tôt dans la vie de l'enfant, sont plus susceptibles d'être disponibles pour leur enfant et de participer à ses soins et à son éducation lorsque l'enfant a deux ans (Lamb *et al.*, 1988). Plusieurs travaux soulignent l'impact de l'engagement paternel sur les adaptations sociales et cognitives de l'enfant (Nugent, 1991) ainsi que sur son identité sexuelle (Barnett et Baruch, 1986; Stevenson et Black, 1988). De même, on sait que les conjointes des pères engagés évaluent de façon plus positive leur relation conjugale et

vivent moins de stress parental (Pleck, 2004). Quoique les études portant sur l'engagement paternel soient assez récentes, certaines conditions favorisant la participation des pères à la vie des enfants ont tout de même été identifiées. Par exemple, les pères sont plus engagés s'ils ont le sentiment d'être compétents comme parent (McBride, 1991) et s'ils sont autonomes et stables plutôt que dépressifs et anxieux (Belsky et Vondra, 1989). Sur le plan des caractéristiques familiales, les hommes seraient plus engagés auprès de leur enfant si la conjointe croit que la présence du père est importante, si elle lui apporte un soutien (Simons, Whitbeck, Conger et Melby, 1990), si elle occupe un emploi rémunéré (Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; Snarey, 1993) et si la relation conjugale est bonne (Marsiglio, 1995; Snarey, 1993). Le soutien de la famille d'origine et des amis (Lamb, 1986) ainsi que du milieu de travail (Haas, 1990) favorisent aussi l'engagement des pères. Les pères sont plus engagés s'ils attribuent une place importante au rôle paternel dans leur identité et s'ils croient pouvoir faire une différence dans la vie familiale (Palkovitz, 1984). Finalement, les caractéristiques associées aux environnements de services éducatifs et sociaux seraient aussi des facteurs déterminants (Levine, 1993; Palm et Palkovitz, 1988). Parmi les facteurs qui inhibent l'engagement paternel, on retrouve l'absence de préparation au rôle parental, une résistance des mères à l'égard de l'engagement des pères et une absence de soutien professionnel (Forget, 1997, McBride *et al.*, 2005; Palm et Palkovitz, 1988). De plus, malgré leur faible nombre, les recherches mesurant l'impact du revenu sur l'engagement paternel portent à croire que la pauvreté économique aurait un effet négatif sur l'engagement des pères (Simons *et al.*, 1990). Cette brève revue des déterminants de l'engagement des pères démontre la diversité des facteurs susceptibles d'influer sur les conduites paternelles.

2.3. La paternité en contexte migratoire

L'immigration est perçue comme un immense défi pour les familles. Elle impose une redéfinition des rôles familiaux et une réorganisation des tâches quotidiennes. Pour les pères, l'immigration entraîne le développement d'une nouvelle forme de paternité. Étant divisés entre la fidélité à leur propre identité culturelle de père et la nécessité de s'adapter aux attentes et demandes concernant les pères du pays d'accueil, les pères immigrants doivent développer une identité paternelle et un engagement à leur mesure (Dyke et Saucier, 2000).

Les effets de l'immigration sur le développement de l'identité paternelle et sur l'engagement paternel sont peu documentés. Selon les mères récemment immigrées au Québec, l'immigration représente pour les pères une opportunité de se redéfinir en tant qu'homme et père (Battaglini, Gravel, Poulin, Fournier et Brodeur, 2002). Plus précisément, les pères sont plus présents après l'immigration que dans leur pays d'origine. Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer ce changement : le fait que l'implication paternelle aurait été mal perçue dans leur pays d'origine, l'influence du pays d'accueil sur leur conception du rôle du père ainsi que l'absence de soutien de la famille élargie, ce qui oblige le père à en faire plus auprès de sa femme et de ses enfants. Parallèlement, des auteurs soutiennent que certains pères immigrants se retrouvent au contraire expulsés de la sphère familiale, puisque la demande économique de la famille augmente et qu'ils doivent de plus subvenir en partie aux besoins de la famille élargie restée au pays d'origine (Shimoni, Este et Clark, 2003). Toutefois, l'immigration n'est pas vécue d'une manière homogène dans une culture donnée. Il existe au contraire des variations intraculturelles et interfamiliales. Ainsi, nous ne pouvons pas parler d'une trajectoire homogène dans la construction de l'identité paternelle des immigrants. Tout dépend de la place accordée aux pères au sein de sa famille et du pays d'accueil (Battaglini *et al.*, 2002).

Cette brève revue des écrits souligne le peu de connaissances actuelles concernant l'influence de l'immigration sur l'engagement paternel. Elle révèle cependant qu'une redéfinition du rôle du père advient avec l'immigration. Il s'agit pour celui-ci de faire cohabiter les valeurs et les rôles inhérents à sa culture tout en intégrant ceux de la société d'accueil afin de développer une identité et un engagement paternel qui lui soient propres.

Dans le cadre de cet article, nous nous sommes intéressées à l'expérience d'un sous-groupe de pères africains, soit les pères originaires de la région du Maghreb. Traditionnellement, le père africain est la figure centrale de la famille. Il a principalement un rôle d'autorité et d'éducateur et s'investit peu dans les soins quotidiens aux enfants plus jeunes. C'est lui qui porte les responsabilités familiales, c'est-à-dire qu'il en est le soutien financier, matériel, social, émotionnel et spirituel. Il a un immense contrôle sur les membres de sa famille et assure le lien avec la collectivité dans laquelle elle vit (Lamb, 1987). Considérant que les infirmières ont un rôle clé à jouer dans l'adaptation à la transition à la parentalité (de Montigny et Lacharité, 2007), il importe qu'elles comprennent comment se construit l'identité paternelle en contexte d'immigration afin de mieux soutenir et favoriser l'engagement des pères auprès des enfants.

3. Objectifs et questions à l'étude

Cet article vise à décrire l'engagement paternel et le processus de construction de l'identité paternelle de pères originaires du Maghreb dans un contexte d'immigration. Les questions à l'étude sont : 1) comment les pères originaires du Maghreb s'engagent-ils auprès de leur enfant? 2) comment l'immigration influe-t-elle sur la construction de l'identité paternelle de pères de première et de deuxième génération d'immigrants?

4. Méthodologie

Cet article présente les résultats comparatifs de deux études pilotes descriptives visant à décrire, à l'aide d'un entretien semi-structuré, l'engagement paternel et le développement de l'identité paternelle de 12 pères originaires du Maghreb dans un contexte d'immigration. Ces études qualitatives se déroulent dans deux pays francophones. La première étude (ci-après nommée groupe A) se déroule sur le territoire de Montréal, la métropole du Québec, une province de l'est du Canada. La deuxième étude (ci-après nommée groupe B) se déroule sur le territoire d'une métropole de la Belgique, un pays de l'Europe de l'Ouest.

4.1. Déroulement du projet

4.1.1 Sélection et caractéristiques des participants

Le mode d'échantillonnage est de type non probabiliste ou de convenance (Polit et Hungler, 1999), les pères étant des volontaires inclus dans l'étude au fur et à mesure qu'ils se présentent dans les organismes communautaires ciblés pour le recrutement. Le recrutement est fait par deux membres de l'équipe de recherche sur la base des critères d'inclusion¹ décrits au tableau 1.

¹ Comme il s'agit d'analyse secondaire de données recueillies lors de deux études indépendantes, les critères de sélection des études d'origine différaient en ce qui a trait à l'âge des enfants.

Tableau 1

Critères d'inclusion	
Groupe A	Groupe B
Être immigré du Maghreb depuis moins de 10 ans	Être d'origine Maghrébine
Être en couple	Être en couple
Avoir un enfant âgé de moins d'un an	Avoir un enfant âgé de moins de deux ans
Être capable de parler et comprendre le français	Être capable de parler et comprendre le français

4.2. Considérations éthiques

Ces deux études ont reçu l'aval du comité d'éthique de la recherche de l'Université d'attache des chercheuses principales, soit l'Université du Québec en Outaouais (groupe A) et l'Université libre de Bruxelles (groupe B). Les participants ont signé un formulaire de consentement, incluant le consentement à l'enregistrement audio. Ce formulaire faisait état du droit du participant de se retirer de l'étude à tout moment, et ce, sans préjudice.

4.3. Instruments de recherche

Deux outils sont utilisés pour explorer les perceptions des pères maghrébins, soit un canevas d'entretien et un questionnaire sociodémographique. Le canevas s'inspire d'un mode d'entretien sous forme de conversations thérapeutiques préconisant l'utilisation de questions linéaires et systémiques. Les questions linéaires examinent les relations de cause à effet, alors que les questions systémiques ont pour objectif de cerner les liens entre les individus, les événements et les croyances (Wright et Leahey, 2007). Les questions visent à connaître l'influence de l'immigration sur la construction de l'identité paternelle des pères et leur engagement auprès de leur enfant.

4.3. Cadre d'analyse

Les données recueillies sont préalablement transcrites. Les manifestations d'engagement des pères et les facteurs d'influence de l'identité paternelle sont extraits des transcriptions et inscrits sur des cartes fiches pour ensuite en analyser le contenu thématique par raisonnement inductif. L'objectif de l'analyse est de fournir une description détaillée, complète et valide de l'engagement des pères et des facteurs influant sur la construction de leur identité paternelle. Une *première* catégorisation permet le regroupement des facteurs en catégories, toujours de façon inductive, en fonction des convergences entre les facteurs. Selon L'Écuyer (1990 : 56), une catégorie est « une sorte de dénominateur commun auquel peut être ramené tout naturellement un ensemble d'énoncés sans en forcer le sens ». Il s'agit ici de « déconstruire » les données en découpant l'information de manière à obtenir des « noyaux de sens » pouvant être regroupés (Deslauriers, 1991 : 82). On recherche donc des similitudes dans les perceptions des pères des deux groupes.

4.3.1. Degré de spécificité et de généralisation des catégories

Lors de la deuxième catégorisation, les catégories sont retravaillées, il s'agit maintenant de « reconstruire » et de « synthétiser » l'information (Deslauriers, 1991 : 82). Les comportements et les impressions des pères sont examinés, leur appartenance à une catégorie plutôt qu'à une autre est remise en question. Ici, on s'interroge sur les

différences. C'est ainsi que deux catégories sont identifiées, soit « engagement paternel » et « identité paternelle en contexte d'immigration », la première comportant quatre sous-catégories et la deuxième en comportant trois.

4.3.2. Accord interjuges

Pour augmenter la fidélité de la catégorisation, deux entrevues (20 %) sont sélectionnées au hasard pour être soumises à une recodification des catégories par un juge indépendant. Quatre-vingt-quinze pour cent des données ont été codées de façon similaire.

5. Résultats

Les résultats de l'analyse des données portent sur : a) l'engagement paternel, soit l'interaction directe avec l'enfant, la planification de la vie quotidienne de l'enfant, l'accessibilité et la capacité d'évocation; b) l'identité paternelle en contexte d'immigration, soit les conceptions que les pères ont de leur présence, de leur implication directe auprès de l'enfant et de la différenciation de leur rôle par rapport à celui de la mère dans un contexte d'immigration.

5.1. Profil des participants

Les principales caractéristiques des répondants des 2 groupes composant l'échantillon de cette étude sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2
Caractéristiques des répondants

	Âge moyen père	Âge moyen mère	Niveau de formation	Pays d'origine	Âge de l'enfant
Groupe A	M = 34	M = 29	Universitaire	Maroc Algérie Tunisie	6 - 9 m
Groupe B	M = 32,5	M = 27,5	Secondaire	Maroc	9m - 2ans (M = 16 m)

Les deux groupes se distinguent quant à l'expérience d'immigration des pères et au pays où ils vivent. Les pères du groupe A sont des immigrants de première génération, originaires du Maroc (N : 3), de l'Algérie (N : 2) et de la Tunisie (N : 1) et vivant au Québec au moment du déroulement de l'enquête. Les pères du groupe B sont des immigrants de deuxième génération nés en Belgique de parents originaires du Maroc et vivant en Belgique au moment du déroulement de cette enquête. De plus, les pères du groupe A sont plus scolarisés que ceux du groupe B, ce qui peut s'expliquer par le fait que les membres du groupe B, tous nés en Belgique, n'ont pas été soumis aux critères d'admissibilité canadiens au regard de la scolarisation des immigrants. Les deux groupes sont composés de six hommes, qui sont pères pour la première fois. Cinq des pères de chaque groupe sont mariés avec une femme de la même origine ethnique qu'eux, alors qu'un seul des pères dans chaque groupe a épousé une femme originaire du pays d'accueil.

5.2. L'engagement paternel

La catégorie « engagement paternel » se divise en quatre sous-catégories qui correspondent aux dimensions de l'engagement paternel selon Lamb (2004), soit l'interaction directe avec l'enfant, l'accessibilité du père, la planification de la vie quotidienne et la capacité d'évocation.

5.2.1. L'interaction avec l'enfant

Les pères des deux groupes se disent très engagés auprès de leur enfant et très présents. Ils interagissent avec leur enfant principalement par le jeu, comme l'explique le répondant A 4 : « On est très proches (moi et ma fille). Moi, je parle beaucoup avec Amina. On parle, on joue, on fait des activités ensemble... »

De plus, la majorité des pères participent aux soins de l'enfant. Le bain est l'activité de soins de prédilection de ces pères. Tous y participent, certains, dans le groupe B, plus rarement (N : 2) et d'autres, dans les deux groupes, presque toujours (N : 3). Les pères semblent y prendre plaisir, comme l'explique le répondant B 1² :

Je prends son bain chaque soir, je m'occupe de sa toilette [...] Depuis qu'elle est née, on a toujours donné le bain ensemble. En fait, il existe le support plastique dans lequel on dépose le bébé pour prendre le bain, mais je ne vois pas le contact. Moi... allez... je ne la vois déjà pas la journée, et donc c'est moi qui la tient et mon épouse la lave. Ça me permet d'être avec elle.

Selon ce répondant, le fait de donner le bain leur permet lui et sa conjointe d'être dans une relation de proximité avec l'enfant et aussi par la même occasion de renforcer le couple parental, puisque le bain est un moment d'intimité familiale.

Cependant, la responsabilité des soins de l'enfant incombe principalement à la mère, et ce, dans les deux groupes. Environ la moitié des pères disent changer des couches. Ceux qui ne le font pas l'expliquent par leur peur de blesser le bébé, qui semble si fragile et qui bouge trop rapidement. Quelques pères parlent également de bercer l'enfant pour le calmer, l'endormir ou de regarder la télévision avec lui. De plus, trois pères du groupe A mentionnent qu'ils font des massages à leur nourrisson afin de le calmer et de favoriser le développement de sa musculature. Le massage est de plus, selon eux, un excellent moyen de se rapprocher de leur enfant et ils sont heureux de le faire.

Les pères du groupe B semblent avoir plus de difficulté à prendre conscience des activités qu'ils font déjà avec leur enfant, comme si les soins et les jeux avec un jeune enfant n'étaient pas pour eux des activités. Les propos du répondant B 3 illustrent bien cette situation : « Je pense qu'elle est encore très jeune pour que je fasse des activités avec elle. (*Rire.*) Mais je la lave, je l'habille, je change les couches. Je lui donne aussi à manger. »

Cependant, certains pères du groupe B témoignent aussi de l'importance de passer du temps avec l'enfant et ils privilégient les promenades, comme le montre ce propos du répondant B1 : « Le week-end, je la prends, je la sors et on fait des promenades. Le week-end, c'est cent pour cent pour moi et mon épouse (*Rire.*) »

Par ailleurs, ces pères sont aussi nombreux à mentionner leur hâte de voir l'enfant grandir afin que les activités à pratiquer avec leur enfant soient plus nombreuses et plus diversifiées. Pour deux des pères du groupe B, cette attente s'étend à leur engagement

² Les extraits d'entrevue ont été révisés linguistiquement afin d'en faciliter la lecture.

envers l'enfant, qui viendra lorsque l'enfant sera plus grand. Ces deux pères expliquent que leur travail ou le jeune âge de l'enfant agissent comme obstacle à leur volonté de prendre une part active dans la vie de ce dernier :

Comme elle est trop petite, on ne fait pas vraiment (d'activités)... on ne sait pas vraiment comment. Vous savez, entre ce qu'on veut et ce qu'on fait, ce sont deux choses différentes. On veut tous s'amuser avec nos enfants, mais... Le travail, c'est... eux, on a notre travail, après, si tout se passe bien on a tout le temps pour rigoler, mais il faut d'abord « assurer nos arrières », comme on dit, et après si tout se passe bien on profitera avec elle... de toute façon, maintenant elle est petite. (B 6)

5.2.2. La planification de la vie quotidienne de l'enfant

Cette dimension de l'engagement paternel est peu présente chez les pères rencontrés et c'est majoritairement à la mère que revient la responsabilité de la planification de la vie de l'enfant. Un seul des pères, membre du groupe B, mentionne élaborer conjointement avec sa femme l'horaire de l'enfant chaque semaine. Comme l'illustrent ses propos : « Oui, oui, chaque semaine on fait un agenda pour s'organiser ensemble pour la petite. Et pour moi, c'est important de le faire comme ça, car on travaille tous les deux. » (B 3)

5.2.3. L'accessibilité.

La dimension de l'accessibilité et de la disponibilité du père pour l'enfant ressort très peu des entretiens. Seulement deux pères du groupe A ont insisté sur l'importance de leur présence à la maison et de leur disponibilité pour la mère et l'enfant même lorsqu'ils ne sont pas en interaction directe avec ce dernier. C'est, selon ces deux pères, une condition essentielle au développement de la relation entre le père et l'enfant, comme l'illustrent les propos du répondant A 1 : « Il faut l'aider [la mère], parce que le bébé sent la présence de son père; il sent vraiment depuis sa naissance, il sent soit la voix de son père ou les mains de son père quand il touche son corps. »

Chez les pères du groupe B, c'est plutôt le manque de disponibilité pour l'enfant qui ressort du discours de deux des répondants. Ils reconnaissent consacrer énormément de temps et d'énergie à leur travail et lui accorder une priorité par rapport aux activités familiales. Cependant, certains pères de ce groupe soulignent l'importance pour eux de maximiser le temps passé avec leur enfant lorsqu'ils ne travaillent pas et expriment le regret de ne pas pouvoir être plus disponibles.

5.2.4. La capacité d'évocation

Cette dimension a été explorée en demandant aux pères de se remémorer et d'expliquer leurs émotions la première fois qu'ils ont pris leur enfant et lorsqu'ils se sont réellement sentis père. Les répondants du groupe A ont parlé d'une grande joie, de la fierté, d'un sentiment très fort, merveilleux et difficile à décrire : « J'ai ressenti, vraiment, des émotions... très fortes. C'était... plus beau. Oui, plus beau encore. Je n'ai pas pu imaginer ça. » (A 4)

Les répondants du groupe B, tout en exprimant des sentiments similaires, évoquent aussi la prise de conscience des responsabilités qu'implique l'arrivée d'un enfant :

Réellement, le jour de sa naissance, là, on a senti vraiment : c'est mon fils, on le prend dans ses bras... C'est là qu'on réalise qu'on est père... surtout les premières semaines quand il est à côté de nous, qu'on doit se réveiller la nuit. Gérer ça au quotidien, c'est là qu'on sent quand même la grosse responsabilité [...] Avant ça, évidemment, on ne réalise pas ce que c'est. On est content, on est fier et en même temps ça fait peur parce que on ne sait pas comment on va gérer ça, si on va s'en

sortir, etc. Donc, en même temps c'est la fierté et la peur de ne pas être à la « hauteur ». (B 2)

5.3. L'identité paternelle dans un contexte d'immigration

Comme l'identité paternelle se construit en fonction de la conception qu'ont les pères de leur rôle parental, cette catégorie se divise en trois sous-catégories qui définissent la manière dont les pères rencontrés conçoivent leur rôle paternel. Il s'agit de la présence en termes d'investissement et de stabilité, de l'implication directe auprès de l'enfant et de la différenciation du rôle du père par rapport à celui de la mère.

5.3.1. La présence en termes d'investissement et de stabilité

Chez les pères rencontrés, la présence prend une place prépondérante dans la conception qu'ont les pères rencontrés de leur rôle paternel. En effet, ils définissent principalement leur rôle de père en termes de « présence, de responsabilité, de sécurité, de stabilité et d'amour ». La présence auprès de l'enfant se décrit principalement en termes de responsabilités. Être père, cela signifie être présent, et être présent, cela signifie être responsable. Le répondant A 6 s'exprime en ces termes :

Je crois [que le père] a une responsabilité en soi. Je pense aussi que c'est un engagement. C'est-à-dire, quand tu as des bébés, tu n'as pas le choix de t'engager à fond, c'est-à-dire de les aider, de les habiller, d'avoir des sous pour eux, pour leur avenir, des affaires comme ça. C'est toutes des responsabilités, je trouve. Mais il y a aussi un amour qui se développe, quelque chose de... Un lien familial, je crois que le lien, cet amour avec tes bébés, et c'est... On dirait que c'est cet amour qui te pousse à être plus responsable, à faire des sacrifices, c'est-à-dire... Pour avoir une meilleure vie pour tes enfants.

Différentes formes de responsabilités sont évoquées. Chez les pères du groupe A, cette présence auprès de l'enfant inclut la responsabilité de créer un lien affectif avec celui-ci. En effet, de nombreux pères mentionnent qu'il est souhaitable et normal que l'enfant ait une relation plus proche et affective avec sa mère, mais que le père doit créer des occasions propices à l'établissement d'un lien d'attachement avec son enfant :

Quand l'allaitement se fait strictement au sein, il y a moins de contacts entre le bébé et son père. Mais c'est au père d'aller chercher ce contact et de faire un effort pour compenser avec le bébé. Jouer avec l'enfant et s'occuper de lui, ça garde aussi un bon contact avec l'enfant. Il y a beaucoup de choses à faire de la part du père pour améliorer le contact physique avec son enfant. Il ne faut pas mettre ça sur le dos de l'allaitement. (A 3)

On note des distinctions dans les responsabilités évoquées entre les deux groupes. Dans le groupe A, les pères mentionnent les responsabilités liées à leur présence physique auprès de l'enfant et celles liées à leur disponibilité, même lorsqu'ils ne sont pas en interaction avec celui-ci, de même que la responsabilité d'être présents auprès de la mère. Ils expliquent ces responsabilités par l'absence du réseau de soutien féminin qui, dans leur pays d'origine, supplée aux besoins de la mère et entoure l'enfant. Dans le groupe B, les responsabilités sont davantage liées à l'importance et la prépondérance que les pères accordent à leur rôle de pourvoyeur. Dans ce groupe, bien que la présence auprès de l'enfant soit une valeur importante, elle se traduit pour ces pères par une plus grande présence au travail.

5.3.2. L'implication auprès de l'enfant

L'implication auprès de l'enfant est à la fois une dimension de l'identité paternelle et une dimension de l'engagement paternel, comme décrit précédemment. Une des caractéristiques de cette implication chez les pères immigrants de première et de deuxième génération est de se réaliser principalement par des activités liées au jeu, à la stimulation et des activités pratiquées à l'extérieur de la maison. Peu impliqués dans les soins directs aux enfants, mis à part le bain et le massage, plusieurs pères mentionnent cependant l'importance de s'impliquer dans la réussite scolaire de leur enfant. Il semble donc que les pères d'origine maghrébine sont plus à l'aise de s'impliquer dans l'éducation des enfants à l'extérieur de la maison que dans le domaine de la santé et de la gestion des soins quotidiens à l'enfant.

Dans le groupe B, l'implication des pères auprès de leur enfant se concrétise à travers l'autorité et la gestion de la discipline, éléments importants de leur rôle paternel, comme l'illustrent les propos du répondant B 3 :

Pour moi, il faut de l'affectif et de l'autorité. Bien sûr, l'autorité, c'est la base de tout si on veut se faire respecter, mais de là à être « dur », entre guillemets... Je pense qu'il faut savoir être dur quand il le faut, bien sûr, ce n'est pas toujours évident, mais c'est pas comme ça qu'il faut être 24 heures sur 24. On peut rigoler avec nos enfants, avoir des moments de détente, etc., et en même temps être sérieux quand il le faut.

L'implication auprès de l'enfant de ce groupe de pères se définit aussi par un apport financier à la famille. L'identité de ces pères se construit à travers la valeur accordée au rôle de pourvoyeur et leur engagement pour que leur enfant ait tout ce dont il a besoin, même si l'exercice de ce rôle de pourvoyeur se fait parfois au détriment de leur implication dans la vie familiale, comme l'explique le répondant B6 : « Moi, je fais passer d'abord mon travail. D'abord, tout ça quoi... ensuite [...] le peu qui reste, c'est pour l'enfant. Vous savez, euh... ce qui est important, c'est de travailler pour sa famille. »

Si l'immigration influe sur la présence des pères au sein de la famille, elle semble aussi avoir un effet sur la qualité de l'implication des pères des deux sous-groupes. Les pères récemment immigrés au Québec soutiennent que l'immigration les a rapprochés de leur famille et qu'ils sont plus impliqués auprès de leur enfant que s'ils vivaient encore dans leur pays d'origine, comme l'explique ce répondant :

Là-bas, c'est plus les femmes qui s'occupent des bébés que les hommes. Donc, ça peut être différent le fait qu'ici je participe, moi. Parce que là-bas, même si elle a des jumeaux, il va toujours y avoir ma sœur, d'autres femmes qui vont l'aider, donc... Toi, tu restes un peu à l'écart. [...] Tu peux prendre le bébé puis jouer avec lui et tout, mais pour donner des soins comme ici, changer les couches, donner un bain et tout... Non, là-bas, les hommes, ils n'ont pas beaucoup ça. (A 6)

Ils expliquent cette implication par l'absence de leur famille élargie et de leur réseau de soutien, ce qui leur permet et les oblige à participer aux soins à l'enfant, aux tâches ménagères et à intervenir directement auprès de leur enfant. Ils deviennent ainsi la principale source de soutien de leur conjointe : « J'ai essayé de trouver du temps pour être son papa, sa maman, ses frères... Son mari. On va essayer de créer le même climat qui se trouve là-bas, donc... Au niveau de la famille. Jamais on ne va être parfaits, mais on essaie. » (A 5)

Si l'absence de leur famille élargie leur est douloureuse, le nouveau contexte social dans lequel les pères du groupe A deviennent père les oblige à définir leur rôle de père, donc à développer une identité paternelle qui leur est propre. De plus, ils soulignent que leur

implication auprès de leur enfant est facilitée par leur situation d'immigration récente, puisque la majorité d'entre eux n'ont pas encore trouvé de travail et passent donc beaucoup de temps à la maison, comme l'illustrent les propos du répondant A3 : « Je n'ai pas beaucoup d'engagement vis-à-vis de mon travail, donc je passe beaucoup de temps avec ma fille. »

Paradoxalement, les pères du groupe B, dont le père a immigré du Maghreb mais qui sont nés en Belgique, soulignent la faible implication de leur propre père envers eux et la relation distante qu'ils entretiennent avec lui. Pour ceux-ci, l'immigration a eu comme effet d'éloigner leur père de ses enfants et de la sphère familiale. Ils racontent avoir eu peu de contact avec leur père, celui-ci étant très occupé à travailler ou très impliqué auprès de sa communauté culturelle, comme l'explique le répondant B3 :

Oui, certainement, la situation de l'immigration et toutes les difficultés qui en découlent ont joué. Car il [mon père] était là pour travailler, et donc le travail était leur priorité, et donc passer le temps avec ses enfants n'était pas du tout la priorité. On allait à l'école, on revenait on jouait au foot dehors et puis on rentrait, mais jamais on était avec notre père. [...] Je pense aussi que l'autre problème, c'était la langue et la culture d'ici. On avait du mal à se comprendre et à partager des choses.

Certains pères de ce groupe tendent à reproduire des comportements de leur propre père, entre autres par rapport à leur surinvestissement dans la sphère du travail. On note que dans les deux groupes, les pères se voient dans l'obligation d'inventer leur rôle de père, à mi-chemin entre leur bagage culturel, leur expérience personnelle et les exigences de la société belge ou québécoise en matière de paternité. Un des facteurs facilitant l'implication du père auprès de son enfant semble être l'union avec une femme de l'origine ethnique du pays d'accueil. En effet, les deux pères en union mixte sont plus impliqués dans les soins de leur enfant et dans la gestion et la planification de la vie quotidienne de celui-ci, étant possiblement plus influencés par les attentes de la société à travers leur conjointe.

5.3.3. La différenciation du rôle du père par rapport à celui de la mère

Les pères rencontrés insistent sur la différence entre le rôle de la mère et celui du père, et sur leurs apports respectifs au développement de l'enfant. Ainsi, les pères de deux groupes trouvent normale et souhaitable la différence entre la relation que le nourrisson tisse avec sa mère et son père, comme le traduisent clairement les propos qui suivent :

Sa mère signifie le lait, le réconfort. Tandis que moi, je suis le jeu. Alors, si elle était nourrie au biberon, je serais plus impliqué dans sa nutrition, alors elle serait plus attachée à moi... je crois [...], mais je suis très satisfait. Le rapprochement peut se faire par d'autres moyens. (A 2)

Quand je suis en congé ou que ma femme est occupée, c'est moi qui le garde toute la journée... Je veux dire, ça fait plaisir de s'occuper de lui, de prendre son bain, de lui donner à manger. Il a tendance à plus venir vers moi, car sa mère, il la voit plus souvent, moi, je suis un peu plus cool avec lui. Par exemple, quand je le garde et qu'il me demande des choses, je lui dis oui, car je le vois pas autant que sa mère. (B 2)

Selon ces pères, le rôle de la mère inclut la gestion et la planification des soins de base, de la discipline et de la routine de la maison. Ils attribuent également aux mères une relation affective plus proche, une intimité plus grande avec l'enfant, notamment en raison de l'allaitement maternel pendant la première année de l'enfant. Ils définissent le rôle de

père autour du jeu avec l'enfant, des sorties et des découvertes de nouvelles choses pour lui. Les pères du groupe A déclarent partager le rôle de figure de réconfort et d'attachement pour l'enfant, alors que les pères du groupe B insistent sur leur rôle de pourvoyeur et de figure d'autorité à l'intérieur de la famille.

En conclusion, l'identité paternelle de ces deux groupes de pères se construit soit en miroir, soit en rupture par rapport à leurs représentations culturelles et familiales de la paternité. La comparaison de ces deux groupes de pères permet de cerner l'influence de leur relation avec leur propre père sur la construction de leur identité paternelle. En effet, la distanciation par rapport à leur famille d'origine apparaît comme un déterminant significatif de leur identité paternelle, comme le démontrent les propos des répondants du groupe A. Ces pères occupent un plus grand espace dans la sphère familiale et innovent au plan de leur présence, de leur implication et de leur disponibilité à l'enfant. Pour les pères du groupe B, leur identité se construit davantage en miroir face à leur propre père, étant donné leur proximité avec leur famille d'origine. Ces pères tendent à reproduire des comportements de leur propre père, qui se définissait lui-même par l'investissement au travail, la discipline et l'autorité. La plupart des pères du groupe B témoignent d'une reconnaissance à l'égard de leur père qui s'accompagne d'une forme d'idéalisation de certains aspects éducatifs comme la discipline, la morale et la responsabilité. Enfin, tant pour le groupe A que pour le groupe B, l'attitude soutenante et reconnaissante de la conjointe est un moteur pour le devenir père.

6. Discussion

Cet article visait à décrire l'engagement paternel de deux groupes de pères originaires du Maghreb et à expliquer comment l'immigration influe sur la construction de leur identité paternelle.

6.1 Les dimensions de l'engagement paternel

L'analyse des comportements des pères en fonction des dimensions de l'engagement paternel identifiées par Lamb (2004) met en évidence l'engagement des pères de cette étude. En effet, le rôle du père prend une place importante dans leur identité personnelle (Palm et Palkovitz, 1988) et dans leur quotidien. Tout comme rapporté dans une étude auprès de pères d'origine québécoise, ils interagissent principalement avec leur enfant à travers le jeu (Paquette, 2004), bien que le bain soit aussi une activité dans laquelle la majorité des pères s'impliquent. Certains bercent aussi leur enfant, l'endorment, le massent, font des sorties avec lui et le nourrissent.

6.2. L'influence de l'immigration sur la construction de l'identité paternelle

La construction de l'identité paternelle des pères rencontrés est fortement influencée par leur immigration. L'expérience migratoire, comme le souligne Marteaux (2002), constitue « un traumatisme en soi », car cette transition implique une rupture avec les repères culturels, familiaux et sociaux des individus, qui sont tous soumis à plusieurs pressions du pays d'accueil. La famille entre donc dans un processus de changements qui ne se fait pas sans heurts et qui peut s'étendre sur plus d'une génération. Les deux groupes de pères doivent redéfinir les règles, les codes, et les rôles à l'intérieur de la famille, particulièrement le rôle paternel. Deux thèmes en particulier seront discutés dans les points suivants, soit la conception du rôle du père et les impacts du pays d'accueil et de la période d'immigration.

6.2.1. La conception du rôle du père

La conception du rôle de père des deux groupes de pères rencontrés va dans le même sens que les résultats de Shimoni *et al.* (2003) selon lesquels les pères immigrants définissent d'abord leur paternité comme une responsabilité et un engagement. Les pères ont mentionné plusieurs responsabilités, dont celles de subvenir aux besoins de l'enfant, de lui servir d'exemple, de lui transmettre un bagage culturel et religieux et d'assurer la discipline à la maison. Dans le discours des pères du groupe A, la responsabilité de créer un lien avec l'enfant est un élément important du rôle du père, alors que les participants du groupe B insistent davantage sur le rôle de pourvoyeur et de figure d'autorité du père. Cependant, deux facteurs contextuels sont à prendre en compte dans l'interprétation de ces différences. Premièrement, plusieurs des participants du groupe A n'occupent pas d'emploi depuis leur immigration. Leur rôle de pourvoyeur est donc mis en veille, ce qui explique qu'ils prennent moins de place dans leur conception du rôle du père que chez les pères du groupe B. Deuxièmement, les enfants des pères du groupe B sont plus âgés (de 1 à 2 ans) et demandent donc plus de discipline que les enfants des pères du groupe A, ce qui peut expliquer le fait que la discipline soit plus présente dans leur discours sur leur rôle paternel. Cependant, il se dégage des propos des participants l'importance qu'occupent l'amour et l'attachement envers leur enfant dans leur rôle de père, éléments qui prennent peu d'importance dans le discours des pères immigrants d'autres régions du monde rencontrés par Shimoni *et al.* (2003).

Les propos des pères du groupe B rejoignent les écrits qui soutiennent que l'immigration fragilise le développement de l'identité paternelle (Shimoni *et al.*, 2003). En effet, ces pères expriment une certaine difficulté à se détacher du « poids de la responsabilité » de leur rôle paternel. Cette pression laisse peu de place à l'expression affective du sentiment d'être père et fait sans doute écho au vécu de leur propre père qui, suite à son immigration, a abandonné son rôle d'éducateur, a dû rejeter sa culture d'origine et s'est vu imposer un modèle éducatif différent. Ce modèle est perçu par certains comme « une interdiction d'éduquer leurs enfants » (Marteaux, 2002). Ils en concluent donc que le rôle essentiel des pères immigrés est de subvenir aux besoins financiers de la famille et de lui assurer ainsi un statut social et économique (Scandariato, 1994).

Cependant, le vécu migratoire peut également constituer un tremplin pour la construction de l'identité paternelle et rendre possible son expression, notamment par la distanciation avec la famille restée au pays d'origine. En effet, comme le montre l'expérience des pères du groupe A, la présence de la famille élargie limite la place du père au sein de la famille et auprès de ses enfants, les soins et les activités liés aux enfants ne faisant pas partie de la sphère masculine dans les sociétés du Maghreb. Les pères de ce groupe ont d'ailleurs mis en évidence que leur engagement envers leur enfant est supérieur à ce qu'il aurait été dans leur pays d'origine, ce qui rejoint les résultats de l'étude réalisée par Battaglini et ses collègues (2002).

6.2.2. Impact du pays d'accueil et de la période d'immigration

Les résultats de la présente étude révèlent que pour les institutions du pays d'accueil, la manière de penser et de considérer « l'homme-père » immigré semble avoir un effet important sur l'épanouissement paternel et à fortiori sur son engagement, comme l'illustre la différence exprimée au regard du rôle paternel par les hommes dont les pères ont immigré en Belgique dans les années 1960 et 1970 et ceux immigrés au Québec au début des années 2000. Les pères du groupe A, immigrés dans les années 2000, ont davantage tendance à s'impliquer dans les soins à l'enfant que les pères du groupe B, notamment en raison de l'absence de la famille élargie et de leur grande disponibilité, puisque majoritairement, ils n'occupent pas encore d'emploi. Heureux de ce rôle, qui aurait été difficilement envisageable dans leur pays d'origine, ils expliquent ce

changement par la nécessité d'aider leur conjointe et l'attitude favorable des Québécois face à l'implication du père. À notre avis, cette différence s'explique aussi, en partie, par la différence d'époque d'immigration des deux sous-groupes de pères. En effet, les pères rencontrés au Québec (groupe A) s'inscrivent dans un double mouvement sociétal. D'une part, leur pays d'origine connaît un changement de la structure familiale et d'autre part, le pays d'accueil met en place une multitude de services visant à accueillir les nouveaux arrivants, notamment la mise en place de structures « parentales » où ils ont la possibilité de partager leurs expériences avec d'autres parents et d'y trouver du soutien en tant qu'homme-père immigré. Nous avons d'ailleurs pu observer chez des pères du groupe A une plus grande aisance à parler de leur paternité ainsi qu'une plus grande proximité avec l'enfant. En ce qui concerne les pères résidant en Belgique, groupe B, nous constatons les influences d'une immigration plus ancienne et beaucoup plus complexe : celle vécue par leur propre père. Force est de constater que les immigrés qui sont arrivés en Belgique dans les années 1960 et 1970 ont dû faire face à des conditions de travail souvent difficiles et que leur famille vivait dans une grande précarité sociale et économique. Ces pères avaient surtout l'espoir d'un avenir meilleur pour leurs enfants et la préoccupation première restait la survie économique de la famille. Pour la plupart d'entre eux, la relation affective et personnelle avec l'enfant était reléguée à la mère qui était beaucoup plus disponible. À cette époque, il n'y avait pas de structures d'accueil similaires à celles qui existent aujourd'hui au Québec. Ces pères étaient laissés à eux-mêmes et souvent dévalorisés en tant que père, car leurs principes d'éducation n'épousaient pas ceux de leur pays d'accueil.

7. Limites

Cette étude nous confronte à certaines limites, celles-ci portant sur la taille et le choix des participants, le sexe de l'interviewer ainsi que le contexte de l'entretien. Tout d'abord, la participation volontaire à l'étude et la petite taille de l'échantillon peuvent influencer sur les résultats, les pères acceptant de participer pouvant avoir une expérience plus positive ou plus négative que les non-participants. Aussi, le fait que l'interviewer soit une femme peut constituer en soi un biais dans la mesure où les répondants peuvent avoir ressenti une certaine forme de gêne qui peut avoir influé sur les réponses données. Toutefois, des questions systémiques tel « Est-ce que vous m'auriez raconté votre expérience de la même manière si j'étais un homme? » étaient utilisées afin d'atténuer ce biais. Au plan du contexte de l'entretien, la petite taille des logis, souvent, n'offrait pas l'espace privé pour tenir l'entrevue. La proximité des conjointes lors des rencontres avec les pères est susceptible d'avoir influé sur les propos émis par les pères. Enfin, nous nous devons de souligner que le nombre restreint des pères rencontrés ainsi que le fait d'examiner les représentations des pères de leur expérience, tel qu'ils ont perçu cette expérience, a un caractère non objectivant. Les résultats peuvent donc être transférables, mais non généralisables.

8. Retombées et conclusion

Certaines applications du point de vue de la clinique, de la formation et de la recherche découlent de cette étude. Au plan clinique, cette étude est réalisée dans un contexte où l'immigration est en hausse en Belgique et au Québec, ainsi que dans plusieurs pays de la francophonie. Les données recueillies démontrent l'effet de l'époque d'immigration et des dispositifs d'accueil mis en place par les intervenants sur l'engagement paternel des hommes. Cela invite les professionnels de la santé à s'interroger sur leurs propres perceptions et croyances concernant le rôle des pères immigrants ainsi que sur leurs comportements à leur endroit. Ensuite, les intervenants pourront mieux adapter leurs

modes d'intervention à l'expérience des parents en veillant à soutenir le développement de l'identité et de l'engagement paternel des pères immigrants, par exemple en les incluant lors des consultations prénatales et postnatales et lors des réunions de parents organisées par la crèche ou par l'école.

Au plan de la formation, ces résultats mettent en évidence l'importance de former les professionnels de la santé pour les outiller dans l'accompagnement interculturel. À titre d'exemple, les intervenants doivent apprendre à accorder une place au vécu des familles immigrantes, et plus précisément à l'expérience des pères, afin de soutenir le développement de l'identité paternelle. Ils doivent aussi reconnaître les différentes formes de contribution qu'apportent ces hommes à la famille, l'investissement dans leur travail étant aussi un rôle à valoriser.

Au plan de la recherche, ces résultats invitent à poursuivre l'exploration du développement de l'identité et de l'engagement paternel des pères immigrants. Notamment, des recherches auprès des pères originaires d'autres régions du monde doivent être menées afin de pouvoir cerner et comparer les facteurs agissant comme freins ou facilitateurs du développement de l'identité paternelle à travers différentes cultures. Il serait aussi pertinent d'explorer l'impact des politiques d'intégration et des services destinés aux pères sur le sentiment d'efficacité parentale, d'une part, et sur l'implication parentale, d'autre part. Les résultats découlant de ces recherches permettront d'identifier les facteurs personnels, familiaux, culturels et structurels influant sur le développement de l'identité et de l'engagement paternel des hommes ayant vécu l'expérience de l'immigration. Des pratiques et des structures de soutien à l'engagement paternel dans ces contextes particuliers pourront alors être mises en œuvre, ce qui sera bénéfique pour les pères, les mères et les enfants.

En résumé, cette étude nous informe sur l'engagement des pères originaires du Maghreb et sur la construction de leur identité paternelle dans un contexte migratoire. On constate que l'immigration permet de modifier la conception qu'ont les pères de leur rôle paternel. Les pères rencontrés sont présents auprès de leur enfant. L'implication des deux groupes de pères diffère cependant. En effet, les participants du groupe A comblent le vide laissé par leur réseau traditionnel de soutien en s'impliquant davantage à l'intérieur de leur famille. Ils prennent en charge certains soins aux enfants et certaines tâches ménagères, de même qu'ils deviennent la principale source de soutien de leur conjointe. Leur identité paternelle se développe en opposition à leurs représentations culturelles et familiales de la paternité et ils créent au fur et à mesure leur rôle de père. De leur côté, les participants du groupe B ont plus de difficultés à définir leur rôle de père et leur implication oscille entre le modèle de leur propre père et leur désir d'être plus proche de leur enfant. Ils valorisent davantage le rôle de pourvoyeur et d'autorité du père et attendent que l'enfant soit plus âgé pour s'impliquer activement auprès de lui. L'ensemble des pères rencontrés insiste sur la différence entre leur rôle et celui de leur conjointe. Finalement, ces données invitent les professionnels de la santé et de l'éducation ainsi que les intervenants communautaires à valoriser et renforcer l'engagement des pères immigrants.

Remerciements

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) avec le soutien additionnel de deux bourses d'études de deuxième cycle du CRSH et du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et d'une subvention de stage international du Bureau International Jeunesse (BIJE).

Bibliographie

ALLEN, Sarah et Kerry DALY (2005), « The Effects of Father Involvement : A Summary of the Research Evidence », *Father Involvement Initiative*, Ontario Network.

BARUCH, Grace K. et Rosalind C. BARNETT (1986), « Consequences of fathers' participation in family work : Parents' role strain and well-being », *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 5, p. 983-992.

BATTAGLINI, Alex, Sylvie GRAVEL, Carole POULIN, Michel FOURNIER et Jean-Marc BRODEUR (2002), « Migration et paternité ou réinventer la paternité », *Nouvelles pratiques sociales*, 15, p. 165-179.

BELSKY, Jay et Joan VONDRA (1989), « Lessons from child abuse : the determinants of parenting » dans Dante Cicchetti et Vicky Carlson (dir.), *Child maltreatment. Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect*. New York : Cambridge University Press, p. 153-202.

CROUTER, Ann D., Maureen PERRY-JENKINS, Ted HUSTON et Susan M. McHale (1987), « Processes underlying father involvement in dual-earner and single-earner familie », *Developmental Psychology*, 23, p. 431-440.

D'ALLONES, Claude R. (1991), *Être, faire, avoir un enfant*, Paris, Pion.

DE MONTIGNY, Francine et Carl LACHARITÉ (2007) « Accompagner la famille lors de la naissance d'un enfant » dans Fabie Duhamel (dir.), *La santé et la famille* (2^e éd.). Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 107-130.

DE MONTIGNY, Francine et Carl LACHARITÉ (2004), « Fathers' perceptions of the immediate postpartal period », *Journal of Obstetric, Gynecologic & Neonatal Nursing (JOGNN)*, 33, 3, p. 328-339.

DE MONTIGNY, Francine et Carl LACHARITÉ (2002), « Perceptions des pères et des mères primipares à l'égard des moments critiques des 72 premières heures postnatales », *Revue québécoise de psychologie*, 23, 2, p. 57-77.

DE RIDDER, Guido, Benoit CEROUX et Sylvie BIGOT (2004), « Les projets d'implication paternelle à l'épreuve de la première année », *Dossier petite enfance*, 76, p. 39-51.

DEAVE, Toity et Debbie JOHNSON (2008), « The transition to parenthood : what does it mean for fathers? », *Journal of Advanced Nursing*, 63 6, p. 626-633.

DUBEAU, Diane (2002), « État de la recherche portant sur les pères au Canada », Outaouais, Father Involvement Initiative Ontario Network (FIION).

DYKE, Nathalie et Jean-François SAUCIER (2000), *Cultures et paternités*, Montréal, Éditions Saint-Martin.

FORGET, Gilles (1997), « L'engagement paternel : le point de vue des pères et des mères de Pointe-Calumet », Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

GOODMAN, Janice H. (2005), « Becoming an involved father of an infant », *Journal of Obstetric, Gynecologic & Neonatal Nursing (JOGNN)*, 34, 2, p. 190-200.

HAAS, Linda (1990), « Gender equality and social policy : implications of a study of parental leave in Sweden », *Journal of Family Issues*, 11, p. 401-423.

LAMB, Michael E. (2004), *The role of father in child development*, New York, John Wiley and Sons.

LE CAMUS, Jean (1995), *Pères et bébés*, Paris, L'Harmattan.

LE CAMUS, Jean (2005), *Comment être père aujourd'hui?* Paris, Odile Jacob.

- LEVINE, James A. (1993), « Involving Fathers in Head Start : A Framework for Public Policy and Program Development », *Families in Society*, 74, p. 4-21.
- MARTEAUX, Alain (2002), « La fragilisation de la fonction paternelle dans le processus migratoire », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 28, p. 157-164.
- MARSIGLIO, William (1995), *Fatherhood : Contemporary Theory, Research and Social Policy*, London, Sage.
- MCBRIDE, Brent A. (1991), « Parent education and support programs for fathers : Outcomes effects on paternal involvement », *Early Child Development and Care*, 67, p. 73-85.
- MCBRIDE, Brent A., Geoffrey L. BROWN, Kelly K. BOST, Nana SHIN, Brian VAUGHN et Byran KORTH (2005), « Paternal Identity, Maternal Gatekeeping and father Involvement » *Family Relations*, 54, p. 360-372.
- MÉNARD, Anne-Marie (1999), *Représentations du rôle paternel chez les infirmières*, Thèse doctorale inédite, Université d'Ottawa.
- NAZIRI, Despina et Lotta COSTER (2004), « The experience of parenthood and the construction of paternal identity », *Journal of Prenatal and Perinatal Psychology and Health*, 20, 3, p. 263-280.
- NUGENT, Kevin J. (1991), « Cultural and Psychological Influences on the Father's Role in Infant Development », *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 475-485.
- PALKOVITZ, Rob (1984), « Parental attitudes and fathers' interactions with their 5-months-old Infants », *Developmental Psychology*, 20, p. 1054-1100.
- PALM, Glen et Rob PALKOVITZ (1988), « The Challenge of Working with New Fathers : Implications for Support Providers Grace », *Marriage and Family Review*, 12, 357-376.
- PAQUETTE, Daniel (2004), « Theorizing the father-child relationship : Mechanisms and developmental outcomes », *Human Development*, 47, p. 193-219.
- PLECK, Joseph H. (2004), « Two dimensions of fatherhood : A history of the good dad-bad dad complex » dans Michael Lamb (dir.), *The role of the father in child development* (4^e éd.). Hoboken, NJ, John Wiley and Sons, p. 32-57.
- PREMBERG, Asa, Anna-Lena HELLSTRÖM et Marie BERG (2008), « Experiences of the first year as father », *Scandinavian Journal of Caring Sciences*, 22, p. 156-63.
- SCANDARIATO, Romano (1994), « Quand on a besoin d'un chef de famille. La place du père dans les familles immigrées », *Dialogue*, 126, p. 39-47.
- SHIMONI, Rena, David ESTE et Dawnee CLARK (2003), « Paternal Engagement in Immigrant and Refugee Families », *Journal of Comparative Family Studies*, 34, 4, p. 555-568.
- SIMONS, Ronald L., Les B. WHITBECK, Rand D. CONGER et Janet N. MELBY (1990), « Husband and wife differences in determinants of parenting : A social learning and exchange model of parental behavior », *Journal of Marriage and the Family*, 52, p. 375-392.
- SNAREY, John (1993), *How fathers care for the next generation. A four-decade study*, Boston, Mass., Harvard University Press.
- STEVENSON, Michael R. et Kathryn N. BLACK (1988), « Absence and sex-role development : A meta analysis », *Child Development*, 59, 3, p. 793-814.
- TRUPIN, Damien (2007), « La paternité ne commence pas à la naissance », *Annales médico-psychologiques*, 165, 7, p. 472-477.
- VASCONCELLOS, Doris (2003), « Devenir père : crise identitaire. Recherche pilote », *Devenir*, 15, 2, p. 191-209.

WHITE, Marjorie A., Margaret E. WILSON, Gunnel ELANDER et Berlith PERSSON (1999), « The Swedish family : transition to parenthood », *Scandinavian Journal of Caring Sciences*, 13, p. 171-176.

WRIGHT, Lorraine M. et Maureen LEAHEY (2007), *L'infirmière et la famille*. Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique.

ZWELLING, Elaine et Celeste PHILLIPS (2001), « Family-centered maternity care in the new millennium : is it real or is it imagined? » *Journal of Perinatal and Neonatal Nursing*, 15, p. 1-12.